



CHAMONIX, le 25 Avril 2024

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CC/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 2 MAI 2024 A 18 HEURES,
A SALLE MICHEL PAYOT AU MAJESTIC**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- . Communications du Maire,
- . Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2024.

GESTION FINANCIERE

- . Homologation des tarifs des domaines skiables délégués à la Compagnie du Mont Blanc pour la saison d'hiver 2024/2025.

POLITIQUE DU LOGEMENT

- . Rapport annuel de la Société d'Economie Mixte Locale Chamonix Logement,
- . Programme de logements Elisa Couttet – Convention financière.

AMENAGEMENT

- . Révision PLU Chamonix Mont-Blanc - PADD n° 3 - Propositions d'amendements / reformulations / actualisations,
- . Révision du plan local d'urbanisme de la commune de Chamonix Mont-Blanc – Application du décret du 28 Décembre 2015 (n° 2015-1783) relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme,
- . Opérations foncières liées à la rénovation du Musée Alpin - Résidence Mont Blanc.

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- . Protocole transactionnel portant résiliation anticipée de la convention de délégation de service public du Chalet Buvette du Cerro,
- . Avenant n° 2 à la convention d'exploitation portant sur le refuge du Requin.

ADMINISTRATION GENERALE

- . Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale,
- . Contrat de cession d'une pierre de curling utilisée lors des jeux de Chamonix 1924 entre la fondation olympique pour la culture et le patrimoine (au profit du comité international olympique) et la Ville de Chamonix,
- . Protocole d'accord transactionnel avec la société POM COM.

GESTION FINANCIERE

- . Approbation des comptes de gestion 2023,
- . Budget Général - Adoption du compte administratif 2023,
- . Budget annexe régie Chamonix Parc Auto - Adoption du compte administratif 2023,
- . Budget annexe restauration municipale - adoption du compte administratif 2023,
- . Budget annexe remontées mécaniques - adoption du compte administratif 2023,
- . Budget général : affectation des résultats 2023,
- . Budget Général : Budget supplémentaire - reprise des résultats 2023 sur le budget 2024,
- . Budget Régie Chamonix Parc Auto : Budget supplémentaire - reprise des résultats 2023 sur le budget 2024,
- . Budget restauration municipale : budget supplémentaire - reprise des résultats 2023 sur le budget 2024,
- . Budget remontées mécaniques : budget supplémentaire - reprise des résultats 2023 sur le budget 2024,
- . Information au Conseil Municipal sur les prêts contractés auprès d'organismes bancaires sur l'année 2023,
- . Adoption du compte financier unique pour les comptes de l'exercice comptable 2024 et suivants de la Commune de Chamonix Mont Blanc,
- . Dispositif de vidéo protection de voie publique, équipement des policiers municipaux – Demande de subvention auprès du Conseil Régional,
- . Subvention La Chamoniarde,
- . Demande de subvention pour la végétalisation de l'école Jacques Balmat,
- . Demande de subvention pour l'aménagement du pourtour du lac du Bouchet,
- . Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie - Travaux d'exploitation par câble mât à réaliser en forêt communale,
- . Convention de versement d'un forfait communal auprès de l'école Jeanne d'Arc,
- . Assujettissement à la TVA de l'opération de création d'un complexe funéraire,
- . Modification des tarifs municipaux pour 2024.

SERVICES A LA PERSONNE

- . Demande de modification des horaires d'ouverture de la micro crèche des Praz.

GESTION DU DOMAINE

- . Cession gratuite par la Copropriété Helium – Rue Vallot,
- . Echange de servitudes de passage entre l'indivision CHAPPAZ et la Commune - Lieu-dit "Le Lavancher",
- . Servitude de passage sur les parcelles communales C n° 117 et 5830 au profit de Monsieur PRACHE – Hôtel du Jeu de Paume,
- . Bilan des opérations immobilières réalisées par la Commune - Année 2023,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption du 1 mars 2024 au 2 avril 2024 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption des fonds de commerces,
- . Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions.

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

E. FOURNIER.

